

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
27 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre

Le trois avril à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :
9 avril 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 24
- Procurations : 3
- Absents : 2
- Votants : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

ETAIENT PRÉSENTS: M. VALTON, Mme JAFFRE, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORIQUEU, Mme MADELENAT, M. JOLIVET, Mme CELO, M. GUILLEROT, M. FLATRES, M. KERYHUEL, Mme GUYADER, M. LE PORS, M. DU CHOUCHEU, Mme LE TEUFF-LE DARZ, M. COLIN, Mme ROUSSET, Mme GIANNI, M. RUBIANO, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme BOISSONNET, M. MILES.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme ROBIC à Mme LE NORMAND, Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, Mme JEFFROY à Mme GIANNI.

ETAIENT ABSENTS : Mme SAMZUN, M. SUPPLY.

Mme Régine LE NORMAND est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

N°2024 - 09 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

L'ensemble des demandes de subventions, de fonctionnement et exceptionnelles, sollicitées auprès de la ville pour l'année 2024 a été examiné par la commission d'attribution.

Le tableau de répartition est joint en annexe du bordereau.

Vu l'avis de la commission des Finances en date du 26 mars 2024,

Il est proposé au conseil municipal :

- De l'autoriser à procéder en 2024 au versement des subventions telles que proposées en annexe. Les crédits budgétaires seront inscrits au Budget Primitif 2024.

- De l'autoriser à maintenir les cotisations à divers organismes décrits dans le tableau joint.

Le CONSEIL, après en avoir délibéré, ADOPTE À L'UNANIMITÉ.

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,

Pour Extrait certifié conforme
LARMOR-PLAGE, le 09 avril 2024

LE MAIRE

Patrice VALTON

